

Siège : Hôtel de Ville  
10 rue de la Mairie  
69410 – CHAMPAGNE AU MONT D'OR  
Tél. : 04 72 52 06 06

Agrément « Jeunesse et Sports » n° J69.08.0179  
e-mail : [coju69410@gmail.com](mailto:coju69410@gmail.com)  
[www.coju.org](http://www.coju.org)

**Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire**  
**Mardi 13 novembre 2018 à 20 heures**

**Salle de Convivialité de l'Espace de loisirs du Coulouvrier**

L'association comprend 64 adhérents dont 5 élus de la majorité  
Nombre de présents : 19  
Nombre de pouvoirs parmi les adhérents : 11  
Le quorum est atteint

Ordre du jour de l'assemblée générale

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 octobre 2017
2. Rapport moral
3. Rapport de la Commission de Contrôle
4. Rapport financier de l'exercice 2017/2018
5. Rapport d'orientation et budget prévisionnel de l'exercice 2018/2019
6. Appel à de nouvelles candidatures au Conseil d'Administration et poste de président à pourvoir
7. Renouvellement des membres de la Commission de Contrôle (hors membres du CA)
8. Cotisation annuelle 2019/2020
9. Questions diverses

## **1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 17 octobre 2017**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

## **2. Rapport moral**

François Raut lit le rapport moral

## **3. Rapport de la commission de contrôle**

La commission de contrôle, représentée par Marie Claire Brocard et André Beaucoud, s'est réunie le 18 octobre 2018, en présence de Michelle Achard et de François Raut.

Marie Claire Brocard lit le rapport établi par les deux membres de la commission et indique que la conformité des comptes de l'exercice 2017/2018 a été constatée.

## **4. Rapport financier de l'exercice 2017/2018**

Michèle Achard présente le compte d'exploitation et le bilan de l'exercice écoulé.

Le résultat de l'exercice est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

## **5. Rapport d'orientation et budget prévisionnel de l'exercice 2018/2019**

Le budget prévisionnel est commenté par Michèle Achard

### Cours d'espagnol adultes

3 cours le jeudi à la salle Maurice Jourdan

Débutant de 16 h55 à 18 h 25 / intermédiaire 18 h 30 à 20 h / conversation 15 h 15 à 16 h 45

Même professeur que les 2 années précédentes Irene DOMINGUEZ SANCHEZ

29 élèves inscrits, certains ne l'étant que pour 1 ou 2 trimestres

Nous avons dû refuser des inscriptions pour le cours intermédiaire qui dépassait le nombre de 11 participants

L'ouverture de cours pour les enfants le mercredi matin n'a pas pu se mettre en place faute d'un nombre suffisant d'élèves.

Le projet sera de nouveau étudié pour l'année prochaine

### Marché de Noël

Le COJU tiendra un stand le samedi 15 décembre

Un appel aux volontaires pour tenir le stand sera fait

### Soirée du 15 février 2019

L'élaboration de ce projet est en cours : choix du traiteur pour la paella et de la compagnie pour le spectacle

### Soirée cinéma le 3 mai 2019

Le film n'a pas encore été retenu

Aucune subvention municipale ne sera demandée. En effet, une subvention de 2200 € a été accordée en 2018 pour permettre le déplacement en Espagne. Cette subvention n'a pas été utilisée compte tenu de l'annulation de l'évènement.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

### Rapport d'orientation

La rencontre prévue en août 2018 a dû être annulée, la ville jumelle n'étant pas en mesure de l'organiser : manque de participants et de familles d'accueil

Une rencontre via Skype a été organisée le 6 novembre dernier avec les maires Bernard Dejean et Oscar Nogueras, François Raut et Geneviève Bensiam, afin d'échanger sur l'avenir de notre jumelage. Aucune volonté de la part du maire espagnol de mettre fin au jumelage.

Cependant, il convient que l'organisation espagnole ne permet pas de faire avancer le jumelage. Une seule personne pour s'en occuper Ruben Campos qui ne réside pas sur la commune.

Les actions envisagées pour tenter de redonner un sens et une orientation à notre jumelage sont :

A Villanueva =>

- création d'un comité de cinq ou six personnes pour épauler Ruben
- un point sur le jumelage au conseil municipal
- contact avec les trois collèges privés et le lycée de Villanueva où des cours de français sont dispensés ; le lycée de Villanueva a déjà un échange avec un lycée de Mantes la Jolie
- préparation d'un document avec présentation de la commune

A Champagne =>

- Contact avec le collègue Jean Philippe Rameau
- Préparation d'une plaquette par Geneviève Bensiam pour montrer le dynamisme de notre ville de Champagne

Un point sur l'avancement des actions sera effectué fin janvier

### **6. Appel à de nouvelles candidatures au Conseil d'Administration**

Le conseil d'administration doit être composé de 9 à 21 membres : 1/3 des postes réservés à la municipalité et 2/3 réservés aux adhérents.

Les membres de la municipalité sont élus pour la période de leur mandat municipal.

Actuellement, le conseil comporte 16 membres : 5 élus municipaux, 11 adhérents. D'autres personnes peuvent donc se présenter.

Deux personnes se présentent pour intégrer le conseil d'administration : Catherine Oliveres et Josette Zapata. Elles sont élues à l'unanimité par l'assemblée.

François Raut annonce sa décision de démissionner du poste de président. En effet, ses contraintes professionnelles et familiales ne lui permettent pas d'assumer toutes les tâches d'un président. Il souhaite rester au bureau et continuer à mettre en place les projets en cours.

Deborah Louvière, vice- présidente, ne peut pas prendre le poste de président, pour les mêmes raisons que François Raut : contraintes professionnelles et familiales.

Le poste de président est donc à pourvoir en urgent pour que l'association puisse perdurer.

Le prochain conseil d'administration se tiendra le mardi 18 décembre.

Si à cette date aucune personne ne se présente pour remplacer le président actuel, Brigitte Arlabosse accepte de tenir le poste pour un an, dans l'attente d'une candidature.

#### **7. Renouvellement des membres de la Commission de contrôle**

Les membres de la commission de contrôle sont élus pour un an. En vertu de nos statuts, ils ne doivent pas faire partie du conseil d'administration.

Les deux membres sortants André Beaucoud et Marie-Claire Brocard se représentent.

Ils sont réélus par l'assemblée générale à l'unanimité.

#### **8. Cotisation annuelle 2019/2020**

Le montant de la cotisation annuelle n'est pas augmenté et reste à 13 €.

La décision est approuvée par l'assemblée.

#### **9. Questions diverses**

Annonce des prochaines manifestations et soirées sur Champagne en novembre et décembre

Le Président : François RAUT

La secrétaire : Brigitte ARLABOSSE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raut', with a horizontal line underneath.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B Arlabosse', with a horizontal line underneath.